

Je suis convaincu qu'il est possible d'instituer et de maintenir entre le SUCO et le gouvernement une collaboration active, qui préservera l'indépendance, la vitalité et le caractère bénévole du SUCO tout en le faisant bénéficier de la stabilité et des moyens de l'Etat.

Je tiens à signaler avec admiration le rôle qu'ont joué de nombreux Canadiens à la tête du SUCO, et en particulier son président, M. J. Francis Leddy, président de l'Université de Windsor. J'espère que les Canadiens continueront d'appuyer financièrement le SUCO.

Je ne connais pas de plus admirable moyen pour un jeune homme ou une jeune fille de servir ses frères et la cause de la paix et de la fraternité internationales que celui de participer à un programme de ce genre.

Je sais que les jeunes Canadiens viendront volontiers offrir leurs services et appuieront de tout coeur ce programme bénévole. Notre objectif est de faire en sorte que toute personne qualifiée à laquelle on trouve une position valable dans les pays en voie de développement puisse servir deux ou trois ans à l'étranger. Les qualités exigées à cette fin ne comprennent pas nécessairement un degré universitaire. Il faut des infirmières, des techniciens, des comptables, des sténographes et beaucoup d'autres personnes expérimentées. Signalons toutefois que les instituteurs possédant une formation universitaire sont particulièrement <sup>en</sup> demande.

J'ose espérer que d'ici un an ou deux quelque 1,000 jeunes Canadiens seront en service dans les pays étrangers en voie de développement.